

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUCAS

## SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2024

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le

ID : 084-218400570-20240930-DEL\_24\_07\_01-DE

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal ..... 11
- En exercice ..... 10
- Qui ont pris part à la délibération..... 9

### OBJET DE LA DELIBERATION n° 24-07-01

### BUDGET COMMUNAL : DECISIONS MODIFICATIVES

L'an deux mille vingt-quatre et le trente du mois de septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 25.09.2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

**Etaient présents :** M. Lucien AUBERT, Mme Séverine GUILLOT, M. Maurice JEAN, M. Olivier LAUBRON, Mme Laëtitia NICOLAS, M. Lionel NICOLAS, Mme Muriel PONTET, M. Laurent QUEYTAN, M. Thibaud RICHARD.

**Absents excusés :** M. Alessandro POZZO.

**Mme Muriel PONTET** a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait part à l'Assemblée Délibérante que le budget communal doit faire l'objet des décisions modificatives suivantes :

### VOTE CREDITS SUPPLEMENTAIRES – section INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

Sens	Section	Chap.	Op.	Art.	Nature	Montant
D	I	13	OPFI	1335	Fonds affectés à l'équipement amortissable – Amendes de police	24.500,00 €
<b>Total</b>						<b>24.500,00 €</b>

#### RECETTES

Sens	Section	Chap.	Op.	Art.	Nature	Montant
R	I	13	170	1345	Fonds affectés à l'équipement non amortissable - Autres	24.500,00 €
<b>Total</b>						<b>24.500,00 €</b>

### VIREMENT DE CREDITS – section INVESTISSEMENT

#### CREDITS A OUVRIR

Sens	Section	Chap.	Op.	Art.	Nature	Montant
D	I	16	OPFI	165	Dépôts et cautionnements reçus	625,00 €
<b>Total</b>						<b>625,00 €</b>

#### CREDITS A REDUIRE

Sens	Section	Chap.	Op.	Art.	Nature	Montant
D	I	21	158	2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	- 625,00 €
<b>Total</b>						<b>- 625,00 €</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Oui l'exposé de Monsieur le Maire,  
Et après avoir délibéré,

***A l'unanimité,***

➤ **APPROUVE** les décisions modificatives du budget communal précitées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
**Lucien AUBERT**



La secrétaire de séance,  
**Muriel PONTET**

A blue ink handwritten signature, which appears to be 'Muriel Pontet', written over a horizontal line.